

**DECISION**

**OBJET : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Octroi d'une subvention par la Communauté Urbaine.**

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire à compter du 8 octobre 2022, lui donnant délégation de compétences en vertu des dispositions susmentionnées,

Vu l'arrêté en date du 07 octobre 2022, devenu exécutoire à compter du 11 octobre 2022, donnant délégation de compétences, notamment en ce qui concerne le soutien à l'amélioration des logements du parc privé à Madame la 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Madame Montserrat REYES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 11 février 2021, devenue exécutoire à compter du 12 février 2021, approuvant les termes de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 20 mai 2021, devenue exécutoire à compter du 21 mai 2021, approuvant le règlement d'intervention des aides financières de la communauté urbaine aux propriétaires de logements privés dans le cadre de l'OPAH.

Considérant les demandes de subvention préalablement établies et vérifiées par l'opérateur SOLIHA en charge du suivi-animation dans le cadre de l'OPAH communautaire et conformément au règlement d'intervention des aides financières de la Communauté Urbaine.

Au titre du programme locatif conventionné social :

- M. LAMOUCHI Chiraze, propriétaire bailleur.

Au titre du programme autonomie :

- M. PRIETO Robert, propriétaire occupant modeste.
- Mme. CHARTIER Françoise, propriétaire occupant très modeste
- Mme. VALVIN Monique, propriétaire occupant très modeste.
- Mme. JOURNET Nicole, propriétaire occupant modeste.
- Mme. BARTOLO Emilia, propriétaire occupant très modeste.
- Mme. BULLIOT Marie Thérèse, propriétaire occupant très modeste.
- M. LAMALLE Paul, propriétaire occupant très modeste.
- M. SWIECH Michel, propriétaire occupant modeste.
- Mme. NUGUET Krystina, propriétaire occupant modeste.
- M. CYPRIS Jean, propriétaire occupant très modeste.

Au titre du programme Logement Indigne :

- M.SENOUNE Ali, propriétaire occupant modeste.

Au titre du programme façade :

- Mme. BETTEMBOURG Ivana, propriétaire occupant.
- Mme. COUPAT Solène, propriétaire occupant.

DECIDE ce qui suit :

- D'accorder une aide d'un montant de 24 579 € à M. LAMOUCHI Chiraze.
- D'accorder une aide d'un montant de 338,55 € à Mme. BETTEMBOURG Ivana.
- D'accorder une aide d'un montant de 522,81 € à M. PRIETO Robert.
- D'accorder une aide d'un montant de 2 500 € à Mme. CHARTIER Françoise.
- D'accorder une aide d'un montant de 723,80 € à Mme. VALVIN Monique.
- D'accorder une aide d'un montant de 487,09 € à Mme. JOURNET Nicole.
- D'accorder une aide d'un montant de 645,12 € à Mme. BARTOLO Emilia.
- D'accorder une aide d'un montant de 2 000 € à Mme. COUPAT Solène.
- D'accorder une aide d'un montant de 5 000 € à M. SENOUNE Ali.
- D'accorder une aide d'un montant de 1 894,08 € à Mme. BULLIOT Marie Thérèse.
- D'accorder une aide d'un montant de 2 500 € à M. LAMALLE Paul.
- D'accorder une aide d'un montant de 598,66 € à M. SWIECH Michel.
- D'accorder une aide d'un montant de 273 € à Mme. NUGUET Krystina.
- D'accorder une aide d'un montant de 1 790,90 € à M. CYPRIS Jean.
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 21 février 2023

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 21 février 2023  
et publié, affiché ou notifié le 21 février 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
La vice-présidente,

Monserrat REYES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'REYES' with a stylized 'R' and 'E'.

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
La vice-présidente,

Monserrat REYES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'REYES' with a stylized 'R' and 'E'.